

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.

La France et l'Étranger; les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, 2 MAI 1879

BOURSE DE PARIS DU 2 MAI

Cours à terme de 1 h. 21, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours au jour	Cours au jour précédent
3 0/0 amortissable. . .	81 45 1/2	81 45 1/2
Reute 3 0/0. . .	79 30 1/2	79 30 1/2
Rente 5 0/0 ex-coupon. . .	113 85 1/2	113 85 1/2
Italien 5 0/0. . .	78 55 1/2	78 55 1/2
Turc 5 0/0. . .	11 30	11 35
Act. Nord d'Espagne. . .	286 25	285 00
Act. Gaz. . .	1287 50	1287 50
Act. B. de Paris P.-D. . .	748 75	749 00
Act. Mob. Français. . .	600 00	600 00
Act. Lombard. . .	167 50	167 50
Act. Autrichien. . .	578 75	577 50
Act. Mob. Espagnol. . .	877 50	883 75
Act. Suez. . .	740 00	743 00
Act. Banque Ottom. . .	497 50	497 50
Oblig. Egypt. uni. ex-c. . .	311 25	311 25
Act. Fon. France. . .	760 00	760 00
Florin d'Autriche. . .	66 81	66 30
Act. Saragossa. . .	370 00	370 00
Emp. Russie 1877. . .	87 75	87 75
Délégations Suez. . .	643 75	642 50
Florin Hongrois. . .	80 1/8	80 1/2
Espagne extérieur. . .	13 00	13 00
Consolidés. . .	57 0/0	57 0/0

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collège, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)

	2 MAI	1 MAI
3 0/0 . . .	79 30 1/2	79 30 1/2
3 0/0 amortissable . . .	81 75 1/2	81 39 1/2
4 1/2 0/0 . . .	139 80	140 75
5 0/0 . . .	113 75 1/2	113 60 1/2

Service particulier

	2 MAI	1 MAI
Act. Banque de France. . .	3003 00	3020 00
Société générale. . .	482 50	482 00
Créd. f. de France. . .	795 00	760 00
Chemin autrichien. . .	578 00	576 00
Lyon. . .	1192 00	1198 00
Est. . .	720 00	718 00
Ouest. . .	762 00	765 00
Nord. . .	1487 00	1490 00
Midi. . .	875 00	875 00
Suez. . .	740 00	741 00
% Péruvien. . .	60 00	60 00
Act. Bang. ottom. (anc.). . .	497 00	497 00
Banq. ottom. (nou.). . .	496 00	497 00
Londres court. . .	25 16 5/8	25 15 3/4
Créd. Mob. (act. nouv.). . .	480 00	476 00
Turc. . .	11 30	11 30

DEPARTS COMMERCIAUX

New-York, 2 mai.
Change sur Londres, 4/8; change sur Paris, 5/15 30/100.
Café good fair, (la livre) 13 1/4, 13 1/2.
Café good cargoes, (la livre) 13 3/4, 14 1/4. Calme.

Dépêches de MM. Schlagenhaufen et Co, représentants à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez:

Havre, 2 mai.
Ventes 5,000 b. Marché haussant, très-ordinaire 77 payé.
Liverpool, 2 mai.
Ventes 12,000 b. Marché haussant.
New-York, 2 mai.
New-York, 11/78.
Recettes 16,000 b.
New-Orléans low middling 83 1/2.
Savannah 79 3/4.

BULLETIN DU JOUR

Ennuyé par les sommations de M. de Girardin, les remontrances du centre gauche et les rebuffades de la presse radicale, le président de la Chambre est allé goûter dans la ville éternelle les douceurs du joli mois de mai. Nous n'avons, pour nous consoler de son absence, que l'opérette Gambetta, dont l'annonce est affichée sur tous les murs avec le portrait du parrain de la liqueur concurrent de vermouth et de la liqueur. L'opérette Gambetta, bien lancée, peut faire fureur, jusqu'au jour où l'intransigence dénonçera l'opportuni-

nisme, il fera place, dans la vogue des consommations, à l'opérette Blanqui, où à la liqueur Pyat. Ainsi va le monde. M. Gambetta ne veut point perdre les bénéfices de son abdication prudente comme chef militant. En disant, au lendemain du 5 janvier, que l'ère des difficultés allait commencer, il entendait bien que ce n'était pas pour lui. Il aime à se placer provisoirement dans cette position du spectateur dont parle Lucrèce:

*Spaciae mari magno turbantibus aequora ventis
allevitur spectare laborem*

Il est doux de voir les navigateurs en péril, lorsqu'on ne court aucun danger pour soi-même. Et du haut de sa présidence irresponsable, M. Gambetta ressemble à l'amatour célèbre par le poète latin. Pour lui, plus de vacances troublées par des députations, les voyageurs et les discours obligatoires; liberté complète d'allures, de mouvements et de villégiature, sans que rien puisse déranger le traitement anti-phlogistique auquel les médians prétendent que la docte Faculté le soumet.

Quant au ministère, il en dirait volontiers comme ce personnage comique d'une pièce du Palais-Royal: « Qu'il s'arrange comme il pourra. » N'est-ce point avoir assez fait pour lui que de lui avoir communiqué ce procédé de gouvernement, qui consiste, lorsque nait un embarras, à susciter la question cléricalle. Tout fier d'être dépositaire de cette recette merveilleuse pour opérer sur la badauderie française, M. Jules Ferry n'a pu se tenir de l'essayer dès la lune de miel de son portefeuille. Mais il se découvre aujourd'hui que ces dérivatifs sont quelque peu éphémères. Il n'est pas jusqu'à la *Revue française* qui ne perçe à jour cette tactique, lorsqu'elle dit à propos de la session des conseils généraux: « Le gouvernement a atteint en partie le but qu'il se propose et qui consiste à noyer toutes les questions dans celle de l'agitation cléricalle. » La *Gironde*, journal centre gauche, n'est pas moins explicite: « Chaque fois, dit ce journal, qu'une question plus ou moins désagréable fatigue et énerve l'opinion publique, c'est M. Ferry qui se charge de nous fournir le dérivatif désiré. » Et plus loin: « Il était réservé à notre ministre de l'Instruction publique de nous rendre encore un service en nous sauvant cette fois de la malencontreuse question Blainvielle. »

Quelque vaste que soit le champ de la crédulité publique, il arrivera cependant un moment où les moins clairvoyants s'apercevront que les violentes apostrophes de Romains ou d'Épinal sont une singulière façon de comprendre la liberté et la conciliation, et que ce n'est pas par ces appels répétés aux passions, qu'on résout les graves problèmes qui incombent sur l'avenir, même les républicains modérés. Quant à M. Ferry, il a beau s'agiter et se débattre, on ne lui fait même pas l'honneur de le croire dangereux. C'est le plus médiocre des instruments qui croit devoir employer M. Gambetta.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)
Paris, 1^{er} mai 1879.
Le plus clair résultat du long article dans lequel *Amicus* (de la France) combat l'idée de la dissolution, a été de faire croire que cette idée était sérieuse, qu'elle plaisait à M. Gambetta et que sa réalisation pourrait bien être prochaine. Quelques uns ont objecté,

qu'il est vrai, que la France avait assez souvent joué le rôle de don Quichotte et pourrait encore s'être attaquée à un moulin à vent. A quoi d'autres répondaient qu'il faut distinguer entre *Amicus* et le reste de la France; qu'*Amicus* est pour Gambetta un officier du premier degré, plus adroit seulement que ne le sont généralement ses semblables. *Amicus*, disent ces observateurs, a une mission confidentielle, ni plus ni moins qu'un général russe « voyageant pour son plaisir; » il est chargé de combattre les aspirations avouées du naittre au profit de ses secrets desirs, qu'il connaît bien. Ce rôle exige un masque et un anonymat: il a pris l'un et l'autre. L'anonymat, on n'a pu encore le percer.

Le masque commence, au contraire, à être pour le public une figure de comédie. A dire vrai, il ne ment plus, car il ne trompe pas. On sent le flateur sous la critique, le seide sous l'Alcoste. A la façon dont l'un dit à M. Gambetta: « Va, je ne te fais pas », on devine que l'autre est bien près de lui crier: « Je t'aime de tout mon cœur! » En résumé, il y a du comfident, et beaucoup, dans le personnage.

Cela posé, impossible d'interpréter son article autrement que de la façon suivante: M. le président Grévy est dans l'alternative forcée de dissoudre la Chambre, qui lui dévorera successivement tous ses ministères de transition, — ou d'appeler M. Gambetta, qui est le chef du ministère définitif. M. Gambetta ne voulant pas du pouvoir dans les circonstances actuelles, avec la Chambre actuelle, il ne reste qu'une issue: faire appel aux électeurs. Mais le passé de M. Grévy ne lui permet pas de recourir à cet expédient, la dissolution lui est interdite plus encore qu'au Maréchal après le 1^{er} décembre.

Ainsi, concluez-vous même. Mais n'oubliez pas que M. Gambetta est un président de république possible et qu'*Amicus* n'aurait garde de dire ou de penser le contraire. De vifs efforts sont faits pour amener la commission d'enquête électorale — qui se considère comme désaisie et voudrait se dissoudre — à continuer sa besogne et à publier ses rapports régionaux. Le but de cette tentative est transparent, c'est toujours la liste des suspects qu'on veut obtenir. N'ayant pu la dresser à propos du procès des anciens ministres, arrêté à son début, on cherche à se l'approprier d'une façon peut-être plus dangereuse et plus perfide encore. En effet, le procès aurait au moins supposé un débat contradictoire, une défense quelconque; tandis qu'aujourd'hui tout le monde pourrait être dénoncé sans aucun droit de réponse.

Nous avons vu souvent occasion de constater que la guerre déloyale faite par les républicains Gambettistes à toutes les institutions catholiques n'était qu'une criminelle manœuvre pour opérer une diversion à l'égard des attaques du radicalisme contre la politique opportuniste. La République française nous fournit encore aujourd'hui, la preuve de cette odieuse manœuvre. Le journal de M. Gambetta, sommé d'avoir à s'expliquer sur l'élection de Bordeaux, répond par un redoublement d'invectives contre les *dérivatives* et conclut comme il suit: « Nous régnait sur la majorité nationale qui n'a pas cessé de soutenir le cabinet et de l'encourager dans sa ré-

sistance aux empiétements des cléricaux, nous ne renonçons donc pas à poursuivre les études que nous avons commencées sur l'organisation, les progrès, les développements extraordinaires et vraiment dangereux d'une faction d'autant plus redoutable qu'elle mémetout les autres, et nous croyons par là faire œuvre plus utile que de nous lamenter sur un accident qu'il était aisé d'éviter, car il avait été prévu et signalé, bien avant qu'il ne survint pour effrayer ceux qui ont peur de tout, même de leur ombre. »

Nécessons pas de répéter que M. Gambetta est le provocateur et le directeur de toute cette infâme guerre à la liberté des institutions catholiques.

Le congrès protectionniste

Le congrès des Chambres de Commerce protectionnistes s'est tenu hier à deux heures. Soixante Chambres de Commerce ou Chambres consultatives, dont voici la liste, ont pris part à la manifestation du Grand-Hôtel: Abbeville, Amiens, Angers, Bar-le-Duc, Caen, Carcassonne, Castres, Chambéry, Douai, Dieppe, Dunkerque, Elbeuf, Epinal, Fécamp, Orléans, Lille, Le Mans, Nantes, Rouen, Roanne, Roubaix, Saint-Dizier, Saint-Malo, Saint-Quentin, Saint-Omer, Sedan, Toul, Toulon, Tours, Valenciennes, Valenciennes, Arras, Brest, Béziers, Bourges, Caumont, Compiègne, Fontenay-le-Comte, La Ferté-Macé, Laigle, Lisieux, Lodève, Louviers, Mayenne, Mazamet, Montbéliard, Navarre, Nancy, Paris, Pont-Audemer, Quintin, Remiremont, St-Dié, St-Pons, Vire, Yvetot.

Beaucoup de sénateurs et de députés assistaient à la séance. M. Pouyer-Quertier président, assisté de M. Villfran-Mollet, président de la Chambre de Commerce d'Amiens, de M. Bernard, président de la Chambre de Lille, de M. Aubé, président de la Chambre de Commerce de Tarascon.

M. Pouyer-Quertier prend la parole pour expliquer le but de la réunion et s'exprime comme suit: « Discours de M. Pouyer-Quertier. Depuis 29 ans, la lutte est ouverte par les libre-échangistes qui devaient faire le bonheur de l'industrie française. Or, depuis 20 ans, les plantes n'ont pas discontinué. La marine marchande s'associe à nous pour redonner la protection. L'œuvre s'éleva contre les doctrines des hommes de cabinet, qui ne connaissent pas les besoins de l'industrie. On a parlé des consommateurs, de leurs besoins, mais les ouvriers sont les véritables producteurs et ils sont aussi consommateurs. L'œuvre s'éleva contre la doctrine libre-échangiste. Il est temps, après vingt ans d'expérience, de réparer le mal. Il est temps de faire entendre au pays la vérité. Il faut que les députés et les sénateurs sachent tous que tous les électeurs réclament la protection. L'ouvrier ne blâme pas les Anglais de défendre leurs intérêts; mais ils ne trouvent pas mauvais que les Français défendent les leurs. Revenant sur les traités de commerce libre-échangistes conclus par l'empire, l'ouvrier montre qu'ils ont ruiné la France. Ou en sommes-nous au point de vue de la marine marchande? Patient de l'état de décadence de notre marine, l'ouvrier montre qu'on chercherait vain dans nos ports des navires portant pavillon français. Ceux de nos marins qui réclament le libre-échange savent bien pourquoi ils sont libre-échangistes. Ils vivent de quatre-cinq sous de la protection et touchent de l'état une subvention de 35 millions pour transporter 2 millions de lettres par an. En

France il n'y a pas de monopole et tout le monde peut créer une industrie. L'ouvrier s'attache à réfuter l'objection de l'établissement de tarifs douaniers. Il montre que la France n'a pas le droit d'imposer un produit sans demander l'autorisation de la reine d'Angleterre. On avait sous le couvert de libre-échange, promis monts et merveilles au pays. Rien n'est venu, et le budget, qui était de 1700 millions, il y a 20 ans, est aujourd'hui de 4 milliards. Les doctrines libre-échangistes sont bonnes à débiter dans un cabinet, les pieds sur les cigarets, mais elles ne peuvent affronter une discussion publique. C'est à vous, messieurs, de demander les tarifs douaniers dont je vous parle. C'est à vous d'examiner ce que notre agriculture, notre industrie et notre commerce ont gagné au régime libre-échangiste établi en 1860. Il est temps d'apporter un remède à la situation déplorable de notre travail national. Le moment est venu d'étudier la situation de notre agriculture, notre commerce, notre industrie, et notre marine marchande. Cette dernière est minée; tout le monde le sait. L'Angleterre, elle, a développé sa marine; elle en a fait une marine noble. Elle a trois vaisseaux contre nous au.

Quant à notre industrie, sa situation est malheureuse également. Ceux qui ont fait ces traités de 1860 viennent aujourd'hui compléter leur œuvre. Les Chambres de Commerce sont unanimes à protester contre le libre-échange; les industries cotonières, lainières, les lins, les juts, etc., ne peuvent pas continuer à fabriquer dans les conditions actuelles. Lyon reste libre-échangiste, mais il ne dit pas pour rien. Les statistiques douaniers sont cependant unanimes à constater que Lyon, depuis 1860, a vu diminuer considérablement son exportation. De 500 millions elle est tombée à 250 millions. C'est Lyon, partie les ouvriers au plus bas prix, à 200 0/10 au-dessous de ce que les ouvriers sont payés dans le Nord. Lyon a perdu plus de deux millions depuis vingt ans. Mais Lyon n'est pas toute l'industrie de la soie; ceux qui moulinent contre le libre-échange, sont protectionnistes, mais ils ne veulent pas la liberté de la France échauffée applaudissements. Mais demande la protection. Le commerce de Lyon est composé de commissaires, de négociants et non de producteurs; c'est là qu'il faut chercher le secret de leurs opinions protectionnistes. Le jour où nous cesserons de produire, c'est l'Angleterre qui nous fournira des produits manufacturés. Ce jour-là ce sera la ruine. Une crise de fabriques, c'est tuer les chemins de fer, c'est la ruine de notre commerce, de notre industrie métallurgique. C'est pour cela qu'il faut lutter.

Depuis 1870 nous subissons des charges énormes. On a établi des droits sur tout, des droits énormes multiples, pour combler les déficits du budget. L'Angleterre a invoqué les traités de 1860 et a refusé toute augmentation de tarif. Jamais l'ouvrier n'a senti son amour-propre national plus blessé qu'en voyant la liberté de la France échauffée applaudissements. Il faut donc reprendre notre liberté et combattre les traités. Si la reine d'Angleterre, si le prince de Galles, si les ministres anglais viennent à se convertir en France, c'est qu'ils sont guidés par un puissant intérêt national. Eh bien, nous, nous devons lutter pour la France et nos produits. Du reste, l'Angleterre est menacée. L'Amérique envoie, aujourd'hui ses machines, ses fer, ses produits en Angleterre. La Russie a fermé ses ports aux produits anglais. L'Allemagne vient d'élever ses tarifs, l'Autriche aussi. Il reste donc à l'Angleterre, comme débouchés, la Belgique et la France. Si l'Angleterre nous demande de lui livrer le marché français, elle a des raisons sérieuses de le faire. Nous vivons en bonne intelligence avec vous, disons-nous aux Anglais; nous sommes vos amis; nous savons combien vous êtes généreux, que dans le malheur nous pouvons compter sur vous (lirés); mais si vous réclamez des traités c'est que vous avez intérêt à le faire. Quant à nous, nous devons surveiller nos intérêts.

L'ouvrier rappelle la situation pénible de l'Angleterre, et il cite les paroles prononcées récemment par M. Brassay à la Chambre des communes. Ces paroles peuvent se résumer ainsi: « Produisez, produisez toujours, et écrasez ainsi les marchés voisins. » Est-ce à nous de favoriser notre écrasement? Est-ce à nous de vouloir nous écraser? Cela n'est pas possible, car ils voudraient avoir la ruine de la France.

Si l'œuvre actuelle se poursuit plus longtemps, c'est l'ouvrier qui en sera la première victime et les patrons seront ruinés.

M. Borel, président de la Chambre de Commerce de Carcassonne, prend ensuite la parole et s'associe chaleureusement aux paroles prononcées par M. Pouyer-Quertier. L'ouvrier fait un tableau désastreux des souffrances de l'industrie. Dans l'Aude, à Carcassonne, au lieu de quarante mille pièces de draps fabriqués jadis, Carcassonne a réussi à peine à placer quatre mille pièces de drap cette année. La tannerie, la papetterie, la chapellerie, la brasserie, toutes ces industries souffrent et demandent un prompt remède (applaudissements).

Discours de M. le Président de la Chambre de Commerce d'Amiens

M. Vulfran-Mollet, président de la Chambre de Commerce d'Amiens prend la parole. L'ouvrier reprend une partie des arguments du journal pour le garder, pour le défendre, elle enleva le vieux morceau de linges qu'elle avait mis pour remplacer les rideaux et intercepter la lumière à l'enfant. Puis elle se mit à contempler le fruit béni de ses entraînements, redevenant la douce remède de toujours.

— Benoît, dit-elle, l'œil humide et les lèvres tremblantes, regardez!
Tel est le charme de l'enfance, tel est son attrait, qu'un instant l'ivrogne s'apaisa. Le petit Louis était peu vêtu, la misère avait tout pris; ses bras nus avaient roulé le long de son corps; ses mains tenaient le chapelet de sa mère avec lequel en jouant, il s'était endormi. Le cou découvert était blanc et rond, les boucles de sa jolie chevelure jouaient sur cette poitrine et ces épaules d'enfant, avec mille effets d'ombres et de lumières délicieuses. Les yeux étaient cornés par la souffrance, mais dans le sommeil cette ligne blême ne faisait qu'ajouter à l'effet des longs cils qui estompèrent les joues; les lèvres étaient entr'ouvertes par un sourire comme la fleur s'ouvre sur un souffle du matin. Rose se pencha sur le berceau, sa bouche effleura cette tête adoucie, tout moment d'irritation s'évanouit.

— Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

INSÉRATIONS:
Annonces: la ligne. . . 25 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

— Parant ensuite du commerce de Bordeaux, qui réclame le libre-échange, M. Pouyer-Quertier résume les raisons alléguées en ce qui concerne le commerce des vins. La consommation des vins a augmenté et elle a augmenté à l'intérieur, et le transit de nos chemins de fer s'en est ressenti. On dit que nos relations avec l'Angleterre avaient grandi. Cela n'est pas exact, car l'Angleterre est aujourd'hui le pourvoyeur universel. Sa marine transporte tous nos produits à l'étranger; mais il n'est pas vrai de dire qu'elle les consomme.

Il est donc temps d'en finir avec les fausses doctrines du libre-échange. Les traités de commerce sont la négation de la liberté. Le jour où nous concluons un traité de commerce avec une nation, nous enchaînons notre liberté, et les autres nations viendront demander d'être traitées sur le même pied, c'est-à-dire comme les nations les plus favorisées. Dans ces conditions un traité de commerce est désirable. Reétablissons donc la protection. Établissements des tarifs dans les meilleures conditions, et notre industrie redeviendra ce qu'elle a été; et alors nous ne serons pas obligés de réduire les salaires, et de faire ce qu'on fait les Anglais, qui, avec quelques careaux brisés, ont réussi à réduire les salaires dans des proportions énormes. Il ne s'agit pas seulement de salaires, il s'agit de notre commerce, de notre industrie, de notre agriculture, et surtout de notre marine marchande, qui est la gloire de notre pays (applaudissements répétés).

— M. le président de la Chambre de Commerce d'Orléans déclare qu'il a reçu de ses collègues la mission d'adhérer complètement aux doctrines protectionnistes.

M. Borel, président de la Chambre de Commerce de Carcassonne, prend ensuite la parole et s'associe chaleureusement aux paroles prononcées par M. Pouyer-Quertier. L'ouvrier fait un tableau désastreux des souffrances de l'industrie. Dans l'Aude, à Carcassonne, au lieu de quarante mille pièces de draps fabriqués jadis, Carcassonne a réussi à peine à placer quatre mille pièces de drap cette année. La tannerie, la papetterie, la chapellerie, la brasserie, toutes ces industries souffrent et demandent un prompt remède (applaudissements).

M. Rautlin, délégué de la Chambre de Saint-Malo, réclame que les tarifs de douanes soient réglés d'abord avant tout le reste.

La marine marchande se meurt; il faut aviser immédiatement. L'ouvrier réclame un décret qui mette en vigueur les lois de 1866-1872 autorisant la perception du droit de 3,65 à l'entrée dans nos ports, comme ce droit est perçu pour nos navires dans les ports étrangers. Si ce droit de 3,65 était perçu, il serait pour le Trésor une recette toute trouvée de 175 millions. (Applaudissements).

M. le Président de la Chambre de Commerce de Valenciennes

M. le Président de la Chambre de Commerce de Valenciennes demande que les tarifs internationaux soient révisés et qu'il soit perçu un droit de transport fixé par kilomètre.

— Ah! oui, le petit... et bien qu'est-ce que ça me fait qu'il s'éveille; je veux boire! répéta-t-il fortement en frappant sur la table.

— Il n'y a rien à manger, rien à boire dans cette maison, répondit Rose découragée en retombant sur sa chaise; il n'y a que le jeûne et la misère.

— Je crois que tu raisonnes, dit Benoît en la pressant rudement.

— Elle ne fit entendre aucune plainte, elle était habituée aux coups. Quelques larmes vinrent à ses paupières brûlantes et s'y séchèrent sans couler. Ce n'était plus la belle fille de Fontenay; mais une femme usée, vieillie avant le temps, effrayante de malheur et plus pâle que le lys des champs.

sarde était sans pain. Rose vécut avec de l'eau. Au bout de quarante-huit heures, elle était éteinte.

— Ambroise vint justement la voir. C'était le soir, après la fermeture de son atelier. Il fut frappé de l'état de malheur et d'affaiblissement de la jeune femme. Elle essayait encore de travailler à la lueur d'une mauvaise chandelle, ses yeux étaient rougis par les veilles, la souffrance et les larmes.

— Ma pauvre Rose, dit l'ouvrier avec l'émotion profonde d'un attachement que rien n'avait pu altérer, vous vous tuez, prenez donc du repos.

— Elle leva sur lui un regard résigné, elle ne pouvait plus sourire.

— J'ai un enfant, répondit-elle simplement.

tête des idées de mort qui me font craindre de laisser mon pauvre petit orphelin...

Malgré l'effort héroïque de Rose pour donner le change à Ambroise, il devina une partie de la vérité et tout le cortège de nombreuses misères cachées se déroula à ses yeux. Depuis longtemps, il assistait à l'agonie morale que subissait sans faiblir, sans se plaindre, la courageuse femme; mais il ignorait complètement que la douleur physique et des privations multipliées s'ajoutaient aux cruelles épreuves de son âme.

— Oh! Rose, ma pauvre bien-aimée, murmura son cœur déchiré, où est notre printemps, nos jeunes années, le bonheur que j'avais rêvé pour toi?

L'heure avançait, il dut se retirer. Pendant que Rose prenait la chandelle pour l'éclaircir, il glissa adroitement dans l'ourvière posé sur la table une pièce de cinq francs.

— Mon Dieu! murmura-t-elle, en croisant sa poitrine ses mains refroidies par la peur.

La porte s'ouvrit, et Benoît plus ivre que jamais, entra dans la chambre que ses déshérités avaient faite si misérable. Rose le regarda sans colère et sans honte, mais avec une tristesse profonde. L'état ignoble dans lequel se plongeait cette femme excitait en elle une invincible répulsion.

— A manger, et surtout à boire! cria-t-elle en entrant.

— Silence, Benoît, dit la malheureuse femme avec un accent d'autorité, dans l'espoir d'imposer à son mari, fit se réveiller notre enfant.

— Respectez mon enfant, dit-elle avec une sombre énergie. Et se plaçant devant